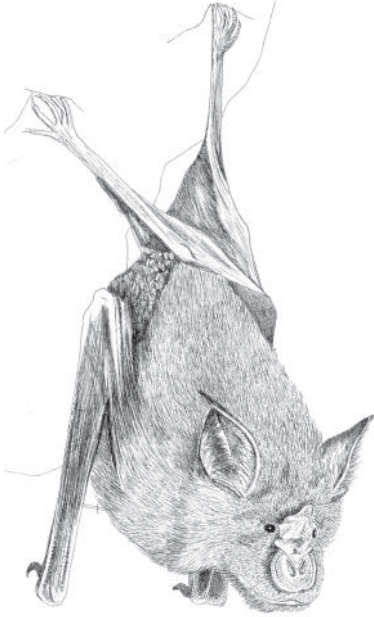


# Grand Rhinolophe *Rhinolophus ferrumequinum*



## Identification

- Le plus grand des Rhinolophes
- Envergure entre 30 et 40 cm
- Longueur de l'avant-bras : entre 53 et 60 mm
- Poids : entre 17 et 31,5 g
- S'enveloppe partiellement dans ses ailes en hibernation

Cette espèce appartient à la famille des Rhinolophidés (du grec *rhis* qui veut dire nez et *lophos* aigrette) dont les représentants se caractérisent par une feuille nasale très découpée. Dans le cas du Grand Rhinolophe, cette feuille est en forme de fer à cheval d'où son nom latin "*ferrumequinum*". Contrairement aux autres chauves-souris françaises, les Rhinolophes émettent leurs signaux de chasse par le nez. La fréquence d'émission du Grand Rhinolophe se situe entre 78,5 et 84,2 kHz et est audible à environ 10 mètres au détecteur d'ultrasons (Barataud, 1992 ; Russo & Jones, 2002).

Parmi les cinq espèces de Rhinolophidés présentes en Europe, seules deux se rencontrent en Normandie.

Le Grand Rhinolophe est le plus grand représentant du genre. Une des caractéristiques de cette famille est de posséder 2 faux tétons à la base du ventre, qui permettent au juvénile de s'accrocher à sa mère.

Durant l'hiver, les grands rhinolophes se suspendent en évidence au plafond des cavités et, contrairement aux *Myotis*, ne se cachent jamais à l'intérieur de fissures étroites. Ils se rencontrent aussi bien dans les cavités souterraines de taille très variable, que dans d'anciens tunnels ou dans les caves... Chaque hiver, entre 800 et 1200 individus sont recensés dans toute la Normandie ; c'est la deuxième chauve-souris normande la plus observée en hibernation.

Au printemps et en été, les femelles se regroupent en colonies de mise bas. De telles colonies se rencontraient antérieurement dans des combles d'église et en carrières souterraines (GMN, 1988). Actuellement, sur les cinq colonies de mise bas recensées, quatre sont installées dans des faîtes de granges et la dernière dans un souterrain. Ces sites sont proches d'un cours d'eau et accueillent également des Murins à oreilles échancrées (*Myotis emarginatus*). Le régime alimentaire varie en fonction des saisons (Jones, 1990 ; Ransome, 1996). Des études menées dans le Sud-Ouest de l'Angleterre montrent qu'il est composé de lépidoptères nocturnes et de coléoptères (notamment *Aphodius sp.*), auxquels s'ajoutent des diptères (*Tipulidae*) et des hyménoptères de la famille des *Ichneumonidae* (Jones, 1990 ; Duvergé & Jones, 1994 ; Ransome, 1996). Les terrains de chasse sont essentiellement constitués par les prairies pâturées bordées de haies et les boisements de feuillus rejoints en suivant les alignements d'arbres ou les corridors boisés (Jones & Morton, 1992).

Cette espèce est inscrite à l'annexe II de la Directive européenne "Habitat-Faune-Flore".

**Rare en Haute-Normandie, peu commun en Basse-Normandie.**

